

## Schéma Directeur de la Vie Étudiante 2024-2027 de l'université Bretagne Sud

### Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L 712-3 et 712-6-1 ;  
Vu les statuts modifiés de l'Université Bretagne Sud ;  
Vu l'avis de la CFVU du 7 décembre 2023 ;*

Le lancement d'un Schéma Directeur de Vie Étudiante (SDVE) est une décision de la gouvernance de l'établissement qui vise à renforcer et à affirmer sa politique vie étudiante dans le cadre de sa politique générale.

Le SDVE traduit la volonté de l'établissement de répondre aux besoins des étudiants en prenant en compte leurs spécificités et leurs profils variés (sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap, artistes confirmés, étudiants aidants...) qui constituent la richesse de la vie étudiante et témoigne des enjeux et des défis à relever pour améliorer les conditions de vie et d'études.

Le SDVE s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie des étudiants et de leur bien-être.

Les grandes thématiques retenues sont le fruit d'une vaste enquête, d'une longue phase de concertation et de construction avec les étudiants et s'inscrivent dans une large dimension territoriale.

Après validation du SDVE dans les instances en décembre 2023, la DVEC débutera, en 2024, le déploiement des 4 axes stratégiques suivants du schéma :

- Axe 1 : Accueil, Inclusion et Solidarité
- Axe 2 : Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Engagement
- Axe 3 : Tiers-Lieux pour une diversité d'usage
- Axe 4 : Bien-être et épanouissement au service d'une santé globale

### Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le Schéma Directeur de la Vie Étudiante 2024-2027 de l'université Bretagne Sud.

### Documents en annexe :

- Schéma Directeur Vie Etudiante 2024-2027

<b>Décompte des votes :</b>			
		<i>Suffrages exprimés :</i>	<i>20</i>
<i>Membres en exercice :</i>	<i>28</i>	<i>Pour :</i>	<i>20</i>
<i>Membres présents :</i>	<i>14</i>	<i>Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Membres représentés :</i>	<i>6</i>	<i>Abstentions :</i>	<i>0</i>

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT  
Par délégation, Sébastien LE GALL

**Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 19 décembre 2023**

